

France-Le Havre: Roadworks

OJ S 104/2021 01/06/2021

Contract notice – utilities

Works

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: GPMH au Havre

National registration number: 77570019800010

Postal address: terre-plein de la Barre, CS 81413

Town: Le Havre Cedex

NUTS code: FRD22 Seine-Maritime

Postal code: 76067

Country: France

E-mail: gpmhmarches@havre-port.fr

Telephone: +33 232746958

Fax: +33 232747240

Internet address(es):

Main address: <https://www.haropaports.com/fr/lehavre>

Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021__t5eyq1qol

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021__t5eyq1qol&v=1&selected=0

I.6. Main activity

Port-related activities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Ancien bassin aux pétroles — travaux d'aménagement de terre-plein

Reference number: 21 BTP 13

II.1.2. Main CPV code

45233140 Roadworks

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

La présente consultation porte sur les prestations d'étude d'exécution et de réalisation de travaux VRD nécessaire à l'aménagement de terre-plein de l'ancien bassin aux pétroles.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45252120 Water-treatment plant construction work, 45233292 Installation of safety equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRD22 Seine-Maritime

Main site or place of performance: Le Havre, 76600 Port du Havre.

II.2.4. Description of the procurement

La présente consultation porte sur les prestations d'étude d'exécution et de réalisation de travaux VRD nécessaire à l'aménagement de terre-plein de l'ancien bassin aux pétroles. Ces travaux concernent, plus particulièrement, d'une part la démolition et la dépose des infrastructures existantes et d'autre part la réalisation d'assainissement, de génie civil, d'équipement de sécurité et de structures. À titre indicatif, les prestations concernent notamment:

- des travaux de fraisage sur environ 2 000 m;
- des travaux de terrassement d'environ 2 500 t;
- de la pose de conduite assainissement sur environ 345 ml;
- du réglage compactage sur environ 2 370 m²;
- d'enrobés pour environ 700 t.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 30

Price - Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 105

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Dans le cas d'un mandat donné à une entreprise ayant pour activité le dépôt de plis par voie dématérialisée pour le dépôt électronique, joindre l'acte d'habilitation du mandataire. Le Document unique de marché européen (DUME) conformément à l'article R. 2143-4 du code de la commande publique ou les formulaires CERFA (lettre de candidature — habilitation du mandataire par ses cotraitants: DC1 — déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement: DC2) comportant les éléments ci-après et accompagnés des justificatifs correspondants: pour les groupements, si la candidature et/ou les offres ne sont pas présentées par l'ensemble des membres du groupement, le mandataire dûment habilité devra justifier des habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché conformément aux dispositions de l'article R. 2142-23 du code de la commande publique;

- un extrait K bis;
- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement;
- si le candidat est en redressement judiciaire, la justification de l'habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat (en particulier, les effectifs possédant l'habilitation électrique H0 et B0, B1 et B2 conformément à la norme NF C18 510 et l'habilitation AIPR) ainsi que l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années;
- une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public;
- la présentation d'une liste des travaux (concernant notamment la réalisation de terrassements, de couche de forme, de réseaux divers, la mise en place de station de traitement et de travaux d'enrobés hydrocarbonés à chaud) exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- certificats de qualifications professionnelles: suite rubrique III.1.4) «Règles et critères objectif de participation».

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Les candidats possédant le(s) certificat(s) de qualification professionnelle: TP n° 164 «Génie civil des stations de pompage, refoulement, relèvement, stations de traitement d'eau potable

ou d'eaux usées» et TP n° 232 «Travaux de terrassement courants» et TP n° 234 «Couches de forme en matériaux granulaires» et TP n° 322 «Revêtements en matériaux enrobés» et TP n° 515 «Construction de réseaux gravitaires en site non urbanisé» et TP n° 68 «Pose de fourreaux», pourront apporter la preuve de leur capacité à réaliser les travaux ou prestations en joignant uniquement le(s) certificat(s) correspondant(s). Toutefois en l'absence de certificat, le candidat pourra apporter la preuve de sa capacité par tous moyens de preuve équivalent notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ainsi que les certificats équivalents.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée sur chaque acompte dans les conditions prévues à l'article 5.1 du CCAP. Cette retenue de garantie pourra, au gré du titulaire, être remplacée par une garantie à première demande.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations faisant l'objet de la présente consultation seront rémunérées dans le cadre du budget d'investissement du Grand Port Maritime du Havre, et seront financées par le Grand Port Maritime du Havre, l'état ainsi que par le contrat plan état-région. Le titulaire du marché a la possibilité de céder ou de nantir sa créance. L'exemplaire unique du marché est délivré sur sa demande au titulaire. Les prestations seront réglées, par application des prix forfaitaires et des prix unitaires figurant au bordereau des prix aux quantités réellement exécutées. Les prix sont fermes, actualisables. Sauf refus du titulaire, il est prévu le versement d'une avance dans les conditions fixées à l'article 5.2 du CCAP et aux articles R. 2191-3 à R. 2191-19 du code de la commande publique. Le règlement des prestations interviendra par acomptes mensuels versés au prorata de l'avancement des travaux. Le mode de règlement choisi par le maître d'ouvrage est le virement à trente (30) jours.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché sera conclu soit avec un seul opérateur économique, soit avec des opérateurs économiques groupés. L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en cas de groupement d'opérateurs économiques, en application des dispositions des articles R. 2142-19 à R. 2142-27 du code de la commande publique:

— le groupement doit avoir été constitué dès le stade de la candidature et aucune modification ne peut intervenir dans la composition du groupement entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sous réserve des dispositions de l'article R. 2142-26;

— en cas de groupement conjoint, le Grand Port Maritime du Havre pourra exiger du titulaire la transformation du groupement en groupement solidaire lors de l'attribution du marché, dans l'hypothèse où les capacités financières et/ou techniques du mandataire seraient de nature à fragiliser la bonne exécution du marché. Suite rubrique VI.3) «Informations complémentaires».

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3.

Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 28/06/2021 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 29/06/2021 Local time: 14:00

Information about authorised persons and opening procedure: L'ouverture des offres n'est pas publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Suite rubrique «III.1.8»: le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'entité adjudicatrice, notamment en cas de défaillance de l'un des membres du groupement. En cas de groupement conjoint, le soumissionnaire indique dans l'acte d'engagement le montant et la répartition détaillée des travaux que chaque membre du groupement s'engage à exécuter. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat: les attestations, justifications, certificats de capacité, références et les divers documents demandés dans les conditions de participation, permettant aux candidats d'apporter la preuve qu'ils disposent de toutes les conditions requises. Conformément aux dispositions de l'article R. 2142-3 du code de la commande publique, les candidats sont informés que pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, ils peuvent demander à ce que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs opérateurs économiques (cotraitants, sous-traitants...). Il leur appartient dès lors de demander à l'appui de leur candidature que soient prises en compte les capacités de ce(s) opérateur(s) économique(s) et de justifier ainsi du fait qu'ils en disposent pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié conformément à aux articles R. 2143-11 et R. 2143.12 du code de la commande publique. En cas d'impossibilité pour les candidats de produire les documents cités ci-avant, ceux-ci pourront justifier de leur capacité financière et technique par tous moyens. Conditions de remise des candidatures et des offres: sous forme dématérialisée sur la plate-forme «<https://www.achatpublic.com>» selon les modalités qui y sont précisées. Pour rappel, la signature électronique n'est pas exigée.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Rouen

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

Country: France

E-mail: greffe.ta-rouen@juradm.fr

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

Internet address: <http://rouen.tribunal-administratif.fr/Le-tribunal-administratif>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— référé précontractuel: avant la signature du marché public;

— référé contractuel: 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE;

— recours pour excès de pouvoir: deux mois à compter de la décision attaquée;

— recours de plein contentieux: deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Rouen

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

Country: France

E-mail: greffe.ta-rouen@juradm.fr

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

Internet address: <http://rouen.tribunal-administratif.fr/Le-tribunal-administratif>

VI.5. Date of dispatch of this notice

27/05/2021